

# **RAPPORT ANNUEL DE CONFORMITÉ DE L'ASCR POUR 2025**

## **AGENT DE SURVEILLANCE ET DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRES**

**Réunion du Comité du transport en commun**

**Le 9 avril 2026**

**Document préparé par Sam Berrada – SAB Vanguard Consulting Inc.**

**Agent de surveillance et de conformité réglementaires**

# Table des matières

- Expérience, portée des travaux et mandat de l'ASCR
- Approche dans la surveillance réglementaire
- Surveillance exercée par l'ASCR depuis la mise en service commercial
- Activités de l'ASCR en 2025
- Constatations sur la surveillance – système d'alimentation électrique de la traction
- Constatations sur la surveillance – systèmes de communications
- Mesures correctives pour donner suite aux constatations
- Résumé

# Expérience de l'ASCR

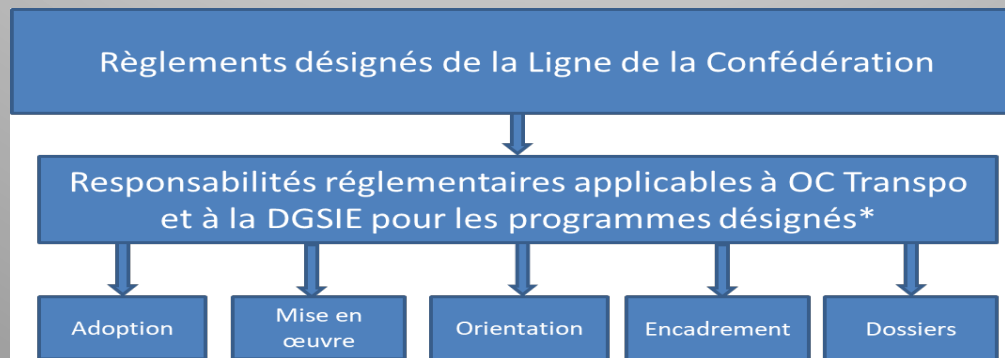
- L'ASCR exerce ses activités depuis mars 2018 auprès de la Ville d'Ottawa.
  - Il a commencé à exercer la surveillance de la conformité réglementaire en septembre 2019 (après la mise en service commercial).
- EXPÉRIENCE
  - Plus de 40 années d'expérience dans le secteur ferroviaire.
  - Expérience des services aux passagers et aux navetteurs.
  - Il a exercé plusieurs fonctions opérationnelles et fonctionnelles.
  - Il a travaillé pendant 35 ans à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et a pris sa retraite après avoir exercé les fonctions de vice-président de la Sécurité et du Développement durable.
- ÉTUDES
  - Baccalauréat et maîtrise en génie et maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill
- COMPÉTENCES :
  - Sécurité, opérations, réglementation, vérification et surveillance, systèmes de gestion de la sécurité et culture de la sécurité
- Membre de l'IAI (Institut des auditeurs internes)

# Portée des travaux et mandat de l'ASCR

- Le poste d'agent de surveillance et de conformité réglementaires (ASCR) a été créé dans le cadre de l'Entente de délégation.
- Champ d'intervention et mandat de l'ASCR
  - Surveillance de la conformité réglementaire pour la sécurité et la sûreté.
  - Ligne de la Confédération seulement (autrement dit, les lignes 2 et 4 sont exclues).
  - Sont compris : OC Transpo, la Direction générale des services d'infrastructure et d'eau (DGSIE) et les entrepreneurs.
  - Surveillance lancée **après** la mise en service commercial.
  - L'ASCR **ne mène pas** de vérifications et :
    - **ne mène pas** d'enquête sur les incidents ni sur les problèmes de sécurité;
    - **n'évalue pas** la sécurité et les risques;
    - **n'évalue pas** l'à-propos des règlements d'application, de l'équipement ou de la technologie;
    - **n'évalue pas** la compétence des entrepreneurs.
- La surveillance exercée par l'ASCR représente l'un des différents niveaux de surveillance prévus dans le régime.

# Approche dans la surveillance réglementaire

- L'ASCR surveille la conformité par rapport aux Règlements d'application désignés de la Ligne de la Confédération (les « RLC »).
  - OC Transpo s'acquitte de responsabilités réglementaires précises. (Cf. la figure ci-après.)
  - Les entrepreneurs ont des responsabilités contractuelles dans le cadre de l'Accord du projet (AP).
- La surveillance est structurée et transparente :
  - Sélection, d'après les risques, des secteurs et des programmes à surveiller.
  - Procédures de surveillance.
  - Évaluation de la conformité d'après les faits et la preuve.
  - Consultation des intervenants.

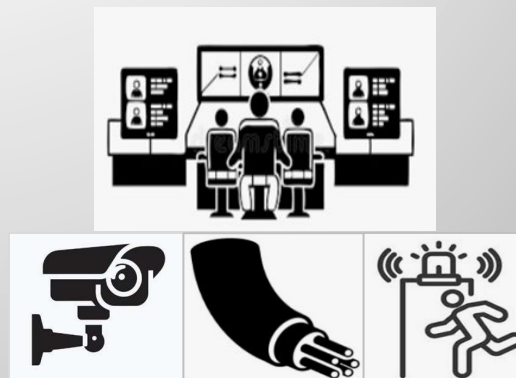
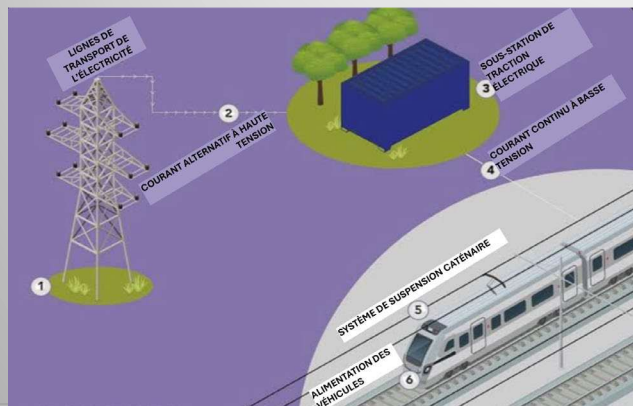


\* Exemples de « Programmes désignés » :

- OC Transpo : Plan du SGS<sub>e</sub>, Plan du SGS<sub>u</sub>, Règles opérationnelles et Plan d'entretien et de remise à neuf
- DGSIE : Plan de gestion des actifs de transports en commun

# Secteurs surveillés in 2025

- L'analyse fondée sur les risques a permis de cerner deux secteurs à surveiller en 2025 :



## Système d'alimentation électrique de la traction

Surveillance exercée de juin à septembre

## Systèmes de communications

Surveillance exercée de septembre à décembre

- Les six grands secteurs de risque\* ont tous été surveillés depuis la mise en service commerciale :



\* Secteurs de risques typiques dans les lignes du service des trains de banlieue

# Surveillance exercée par l'ASCR depuis la mise en service commercial – Vue d'ensemble

2019



FORMATION – PPOTL

2020



ENTRETIEN DE LA VOIE FERRÉE DE LA CATÉNAIRE ET DES VLR

2021



SGSe ET GESTION DES URGENCES

2022



Security Management System	
OC Transpo Document # : OCT-6230-04-PG11 Revision: V 1.5 Revision Date: 2022-10-24	

RÉVISION DE LA VOIE FERRÉE, DE LA CATÉNAIRE ET DES VLR ET SGSu

2023



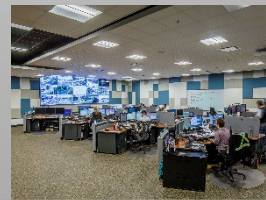
TRAVAUX D'INSPECTION DES TUNNELS ET DU SYSTÈME DE CBTC

2024



STRUCTURES ET PONTS ET HEURES DE SERVICE

2025



SYSTÈME D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (SAET) ET SYSTÈMES DE COMMUNICATIONS

2026

À préciser\*

\* À déterminer d'après l'analyse fondée sur les risques.

# Activités de l'ASCR en 2025

## Activités de l'ASCR – 2025

### Surveillance réglementaire :

- 1) Surveillance d'OC Transpo, ainsi que du GTR et de RTM:
  - a) Système d'alimentation électrique de la traction
  - b) Systèmes de communications
- 2) Analyse fondée sur les risques
- 3) Développement de procédures de surveillance spécifiques
- 4) Examen et analyse de documents et de dossiers, entrevues et observations sur le terrain

### Mesures correctives :

- Analyse et consultations auprès d'OC Transpo, ainsi que du GTR et de RTM
- Priorisation des solutions à apporter aux problèmes constatés

### Rapports

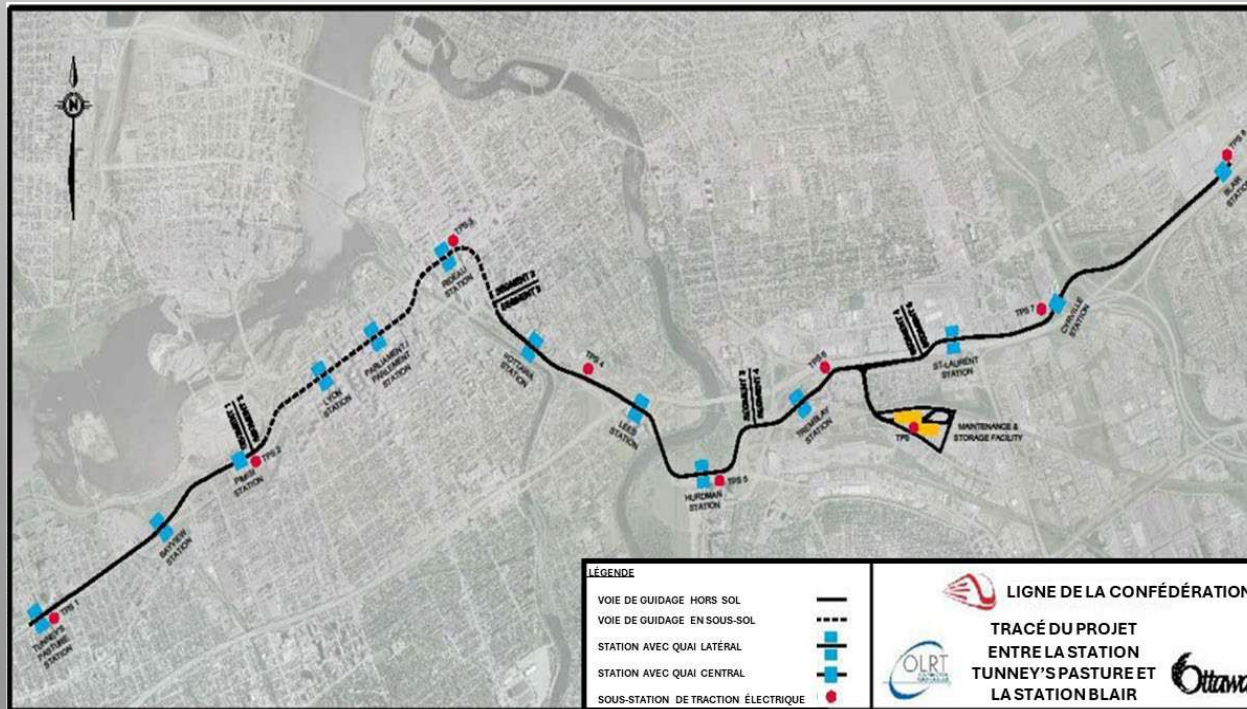
- 1) Réunions trimestrielles avec la directrice municipale et comptes rendus
- 2) Rapport annuel de conformité

# Surveillance du système d'alimentation électrique de la traction (SAET)

## Qu'est-ce que le système d'alimentation électrique de la traction?

- Infrastructure électrique convertissant l'alimentation électrique des services publics en alimentation électrique en c.c. pour la traction
- Ce système alimente les trains en passant par le système de suspension caténaire.\*
- Les transformateurs abaissent la tension alors que les redresseurs convertissent l'alimentation en c.a. en alimentation en c.c. (1 500 V c.c.) adaptée aux véhicules légers sur rail (soit les VLR).
- 10 stations d'alimentation électrique de la traction dans la Ligne de la Confédération (en excluant le prolongement est)

## Stations d'alimentation électrique de la traction – Ligne de la Confédération



\* L'ASCR a surveillé le système de suspension caténaire en 2020 et 2022 et ne l'a donc pas resurveillé en 2025.

# Surveillance du système d'alimentation électrique de la traction (SAET)

## Pourquoi surveiller le système d'alimentation électrique de la traction?

- L'analyse fondée sur les risques a permis de constater que le SAET est un secteur essentiel à surveiller en 2025 :
  - ✓ système essentiel pour l'exploitation de la Ligne de la Confédération;
  - ✓ impact potentiel considérable sur la sécurité, la sûreté et le service;
  - ✓ secteur non surveillé par l'ASCR depuis la mise en service commercial.

## En quoi consistent les exigences à respecter dans l'inspection et l'entretien du SAET?

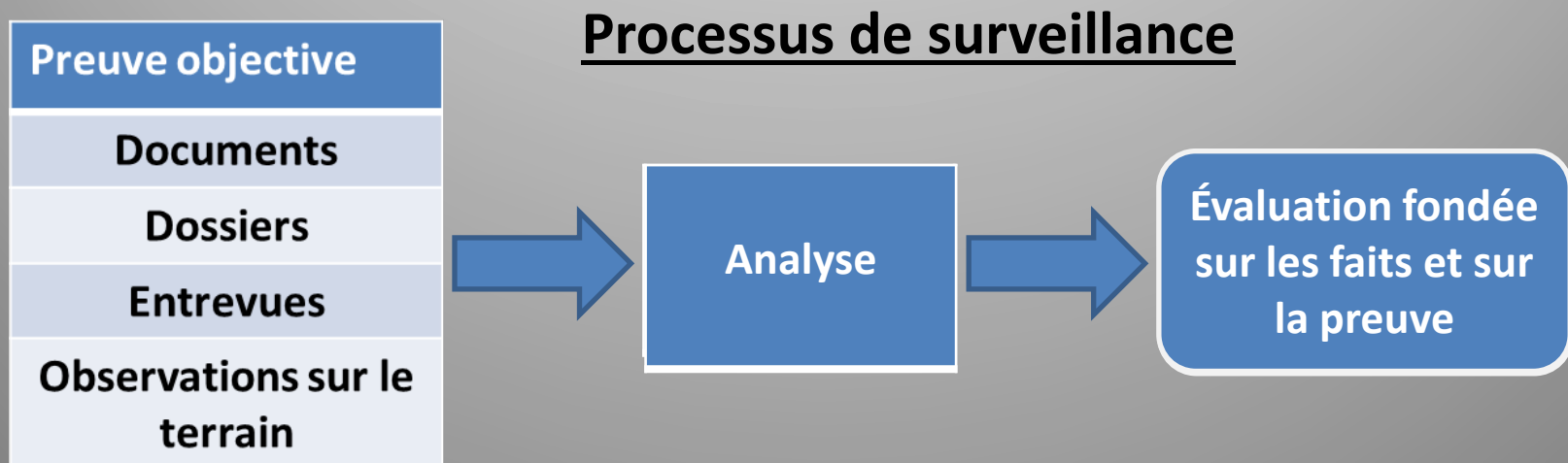
- L'Accord du projet et les documents du programme correspondants font état des exigences particulières à respecter dans l'inspection et l'entretien du SAET.
- La plupart des travaux sont exécutés par les techniciens en alimentation électrique d'Alstom.

### B-5. Entretien du système d'alimentation électrique de la traction (SAET)

Fréquence	Actifs	Activités d'entretien	Code de référence
Chaque mois	Ensemble des bâtiments	Inspection visuelle du SAET	OTT-TPS10-MTN10-WMS-001
	CVC (inspection visuelle)		
	Système de détection des incendies		
Chaque semestre	Bâtiments	Nettoyage du SAET	OTT-TPS10-MTN10-WMS-003
	Douches oculaires	Remplissage des douches oculaires	OTT-TPS-MTN10-WMS-007
Chaque saison	Inspection du système de CVC	Inspection saisonnière des systèmes de CVC	OTT-TPS-MTN10-WMS-006
Chaque année	Disjoncteur en c.c. (courant continu)	Inspection annuelle du SAET	OTT-TPS10-MTN10-WMS-002
	Disjoncteur en c.a. (courant alternatif)		
	Transfos-redresseurs		
	Chargeurs de batterie et banc de batteries		
	Disjoncteurs		
	Transformateurs auxiliaires		
	Systèmes de détection des incendies		
	Tableaux de distribution		
	Inspection des câbles		

# Surveillance du SAET (suite)

- La surveillance fait appel à une approche factuelle et fondée sur l'information probante.
- Procédures particulières mises au point pour le SAET
- Surveillance lancée avec OC Transpo et le GTR/RTM le 2 juin 2025 (procédures P4008 et P4009)
- Période de temps surveillée: du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2025 (examen des dossiers)
- Nous avons reçu et revu plus de 300 documents et dossiers.
- Entrevues et observations sur le terrain effectuées en août.
- Réunions tenues avec OC Transpo et le GTR/RTM pour finaliser les constatations en septembre
- Excellente collaboration de la part de tous les intervenants



# Surveillance du SAET (suite)

➤ La surveillance a essentiellement porté sur les éléments suivants :

- 1) Les responsabilités réglementaires d'OC Transpo sont définies dans les Règlements d'application désignés de la Ligne de la Confédération :

Responsabilités réglementaires*	Processus de surveillance
Adoption	Surveillance exercée pour savoir si les programmes du SAET ont été adoptés
Orientation	Communique-t-on en interne et aux entrepreneurs l'orientation adoptée?
Encadrement	L'encadrement porte-t-il sur le SAET?
Dossiers	Les dossiers du SAET sont-ils gérés et disponibles?

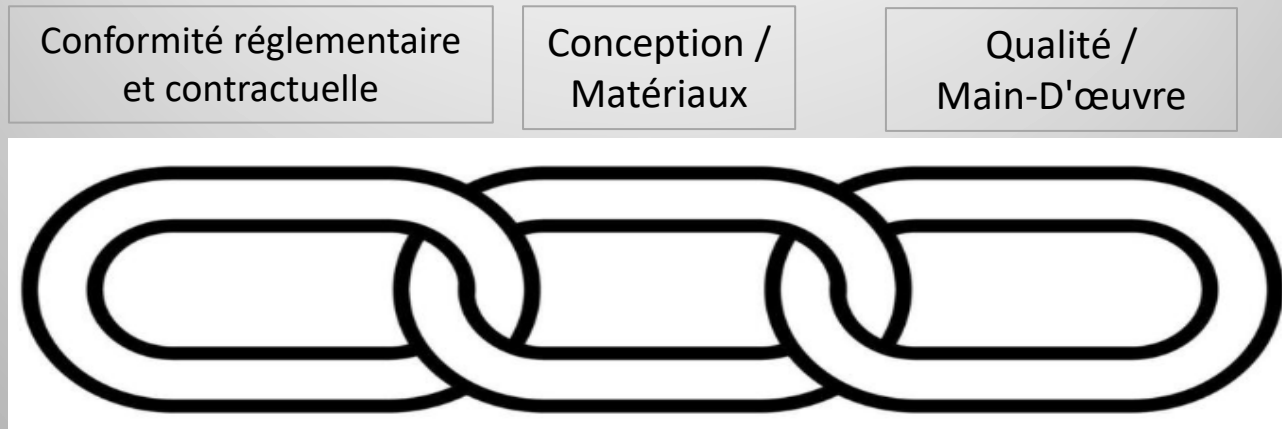
\*Mise en œuvre (inspections et entretien surveillés par l'entremise des entrepreneurs)

- 2) Responsabilités contractuelles du GTR/RTM (dans le cadre de l'AP) relativement au SAET :

Responsabilités contractuelles	Processus de surveillance
Dossiers	Surveillance pour savoir si les documents des programmes ont été mis en œuvre
Inspections et entretien	Les inspections et l'entretien se sont-ils déroulés conformément aux exigences des programmes?
Réparations	A-t-on donné suite aux constatations posées dans les inspections en effectuant des travaux de réparation et de correction?
Encadrement	A-t-on encadré les inspections et l'entretien du SAET?
Formation	A-t-on donné une formation aux techniciens en alimentation électrique en leur offrant tous les cours obligatoires?

# Surveillance Réglementaire - Rôle dans la Sécurité

- Pour un fonctionnement sécuritaire, plusieurs éléments sont nécessaires:



- Chaque maillon est important pour la sécurité:
  - 1) Conformité réglementaire/contractuelle (par exemple, régime d'inspections):
    - ✓ Identifie et corrige les défauts ou les conditions pouvant représenter des dangers
  - 2) Conception / Matériaux:
    - ✓ Assure que les composants peuvent résister aux exigences de fonctionnement
  - 3) Qualité / Main-D'œuvre:
    - ✓ Exigences clés pour les inspections, l'entretien et les réparations efficaces

# Constatations de la surveillance du SAET – OC Transpo

**Constatations de la surveillance d'OC Transpo :** Les cinq éléments surveillés sont tous conformes.

Les cinq éléments surveillés			
Adoption	Orientation	Encadrement	Dossiers
Conforme	Conforme	Plan d'encadrement – Conforme	Conformes
		Activités d'encadrement – Conformes	

## Constatations de la surveillance d'OC Transpo – Synthèse :

- Adoption – Conforme :
  - ✓ OC Transpo a fourni les programmes et les documents adoptés pour le SAET.
- Orientation – Conforme :
  - ✓ Orientation définie dans l'Accord du projet (annexe 15-3, appendice A – pièce 3 : « Système d'alimentation électrique de la traction » et annexe 15-2 de l'AP : « 2.4 Sous-stations d'alimentation électrique de la traction » et « 2.5 Alimentation électrique de la traction »), ainsi que dans les documents des programmes et dans les procédures correspondantes.
  - ✓ Exigences particulières des inspections et de l'entretien du SAET définies dans les documents des programmes (soit le Plan d'entretien et de remise en état, le Plan de gestion des actifs et les procédures de déclaration de la méthode de travail, entre autres).

- Encadrement (plan) – Conforme :
  - ✓ Plan d'encadrement étoffé (soit le « Plan d'encadrement de la Ligne 1 » d'OC Transpo) – Mis à jour chaque année
  - ✓ Calendriers annuels des activités de surveillance
- Encadrement (activités) – Conforme :
  - ✓ Ressources spécialisées exerçant l'encadrement
  - ✓ Dossiers confirmant que les responsables de l'encadrement d'OC Transpo surveillent le SAET
- Dossiers – Conformés :
  - ✓ Dossiers tenus et fournis pour l'encadrement et la correspondance contractuelle

## Possibilités constatées

- Nous avons constaté, pour OC Transpo, la possibilité de renforcer la tenue des dossiers dans les activités d'encadrement : certains dossiers d'encadrement d'OC Transpo pour le SAET ont été fournis dans le format Excel, même si l'Annexe de l'encadrement des systèmes du TLR précise que ces activités d'encadrement doivent être enregistrées dans CleverCAD (système d'information). OC Transpo est en train de corriger ce problème.

# Constatations de la surveillance du SAET – GTR et RTM

**Constatations du GTR et de RTM** : quatre éléments concordants et deux éléments essentiellement concordants

## Les six éléments surveillés

Adoption et orientation	Mise en œuvre	Encadrement	Dossiers
Concordantes*	Travaux d'inspection – Concordants	Concordant	Concordants
	Travaux de réparation – Essentiellement concordants		
	Formation – Essentiellement concordante		

## Constatations de la surveillance du GTR et de RTM – Synthèse :

### ➤ Adoption et orientation – Concordantes :

- ✓ Le GTR et RTM ont fourni les programmes et les documents (dont le Plan d'entretien et de remise à neuf de RTM, le Plan de gestion des actifs et les procédures de déclaration de la méthode de travail, entre autres), qui décrivent dans leurs grandes lignes les exigences à respecter dans les inspections et les réparations.

### ➤ Mise en œuvre (travaux d'inspection) – Concordante :

- ✓ RTM a fourni environ 300 dossiers et documents sur les inspections et l'entretien.
- ✓ L'examen et l'analyse des dossiers d'inspection et d'entretien font état d'un niveau d'exécution qui est concordant.

\* Pour les entrepreneurs, nous employons le terme « concordant », plutôt que « conforme », à cause de leurs obligations contractuelles.




- Mise en œuvre (travaux de réparation) – Essentiellement concordante\*:
  - ✓ L'ASCR a prélevé un échantillon de dossiers d'inspection qui comportait des conditions obligeant à effectuer des travaux de réparation et à mettre en œuvre des mesures correctives.
  - ✓ RTM a fourni les bons de travail correspondants d'Alstom pour les conditions définies.
  - ✓ L'examen de ces bons de travail indique que la durée et la gravité des travaux de réparation sont très variables. Trois des 11 conditions n'avaient pas été corrigées au moment de la surveillance.
  
- Mise en œuvre (formation) – Essentiellement concordante\*:
  - ✓ Les matrices de formation des employés (techniciens en alimentation électrique) d'Alstom appelés à intervenir dans les inspections et l'entretien du SAET paraissent essentiellement concordantes.
  
- Encadrement – Concordant :
  - ✓ RTM a fourni un plan d'encadrement (RTM-OP-PLN-739), un « suivi de l'encadrement » qui fait état des activités de surveillance spécifiques exercées pour le SAET, ainsi que les dossiers qui confirment que les activités d'encadrement et de vérification ont été exercées sur le SAET.
  
- Dossiers – Concordants :
  - ✓ RTM a un système d'information qui fait état des activités d'inspection et d'entretien du SAET et qui est utilisé pour les besoins de la surveillance.
  - ✓ RTM a fourni des dossiers d'inspection et d'entretien et des dossiers d'encadrement.

\*Note : Les constatations sont traitées dans le cadre des mesures correctives. Veuillez consulter les diapositives suivantes.







# Surveillance des systèmes de communications

## ➤ En quoi consistent les systèmes de communications?

- Les « systèmes de communications » sont les constituantes définies dans l'Accord du projet et dans les documents des programmes, à savoir :
  - a) la télévision en circuit fermé (TVCF);
  - b) le système de sonorisation (SS);
  - c) le système d'information des passagers (SIP);
  - d) le système téléphonique (ST);
  - e) le système de détection des intrusions dans les voies de guidage (SDIVG);
  - f) le système de transmission des communications (STC);
  - g) les récepteurs de données à haute vitesse (RDHV);
  - h) le système de contrôle de l'accès en cas d'intrusion (SCAI);
  - i) le système SCADA ('Supervisory Control and Data Acquisition').

TVCF	Sonorisation	SIP
		
<p><b>Système de caméras dans l'ensemble du réseau de transports en commun</b></p>	<p><b>Système de sonorisation pour les passagers</b></p>	<p><b>Système d'information des passagers – écrans affichant l'information dans les stations</b></p>

# Surveillance des systèmes de communications (suite)

ST	SDIVG	STC
		
<p>Système téléphonique pour les appels d'urgence, opérationnels et d'information dans l'ensemble du réseau de transports en commun (à l'exclusion des systèmes d'intercommunication d'urgence des VLR)</p>	<p>Système de détection des intrusions dans les voies de guidage : Ce système détecte les intrusions dans les voies de guidage des stations et des portails du tunnel</p>	<p>Système de transmission des communications : ce système comprend la fibre optique, les pare-feux, le Système de gestion du réseau et les commutateurs de réseau</p>
SDIVG	IAC	SCADA
		
<p>Récepteurs de données à grande vitesse : dispositifs côté voie qui reçoivent et transmettent les enregistrements vidéo et les données des VLR</p>	<p>Système de contrôle de l'accès en cas d'intrusion : contrôle de l'accès aux actifs importants (par exemple les stations du SAET)</p>	<p>Surveillance et contrôle des opérations Système doté d'une interface avec la TVCF, le SCAI et les dispositifs à distance</p>

# Surveillance des systèmes de communications (suite)

## Pourquoi surveiller les systèmes de communications?

- L'analyse fondée sur les risques a permis de constater que les systèmes de communications sont un secteur essentiel pour 2025 :
  - ✓ rôle important dans l'exploitation de la Ligne de la Confédération;
  - ✓ impact potentiellement élevé sur la sécurité, la sûreté et le service;
  - ✓ systèmes non surveillés par l'ASCR depuis la mise en service commercial (MSC).

## En quoi consistent les exigences de l'inspection et de l'entretien?

- L'Accord du projet et les documents des programmes correspondants font état des exigences spécifiques de l'inspection et de l'entretien des systèmes de communications.
- La plupart des travaux sont réalisés par les techniciens en signaux ferroviaires et en communications d'Alstom.

Fréquence	Actifs	Activités d'entretien	Codes de référence
Chaque jour	Systèmes de communications	Inspection via le SCADA	OTT-COM-MTN10-WMS-020
Chaque mois	Systèmes de communications	Inspection – Systèmes	OTT-COM-MTN10-WMS-021
Chaque trimestre	SAIV	Inspection – Stations/CCCF/CCCT/CCOTC	OTT-COM-MTN10-WMS-003
	SI		OTT-COM-MTN10-WMS-006
	SCAI		OTT-COM-MTN10-WMS-014
	STC		OTT-COM-MTN10-WMS-018
	TVCF		OTT-COM-MTN10-WMS-029
	RDHD		OTT-COM-MTN10-WMS-024
	Téléphonie		OTT-COM-MTN10-WMS-026
	SCADA		OTT-COM-MTN10-WMS-022
	SCAI		OTT-COM-MTN10-WMS-014
	TVCF		Inspection – SAET
Chaque semestre	Téléphonie	OTT-COM-MTN10-WMS-026	
	SDIVG	Inspection – SDIVG	OTT-COM-MTN10-WMS-012
	Postes de travail	Nettoyage des postes de travail	OTT-COM-MTN10-WMS-005

# Constatations de la surveillance des systèmes de communications – OC Transpo

**Constatations d'OC Transpo :** Les cinq éléments surveillés sont tous conformes.

Les cinq éléments surveillés*			
Adoption	Orientation	Encadrement	Dossiers
Conforme	Conforme	Plan d'encadrement – Conforme	Conformes
		Activités d'encadrement - Conformes	

## Constatations de la conformité de la surveillance d'OC Transpo – Synthèse :

- Adoption – Conforme :
  - ✓ OC Transpo a fourni les programmes et les documents adoptés pour les systèmes de communications.
- Orientation – Conforme :
  - ✓ Orientation définie dans l'Accord du projet (Annexe 15-3, appendice A – pièce 3 « Tableau des responsabilités relatives à l'entretien », qui comprend l'alinéa d) de la section 2 intitulé « Systèmes de communications ») ainsi que dans les documents des programmes
  - ✓ Exigences particulières de l'inspection et de l'entretien définies dans les documents des programmes (soit le Plan d'entretien et de remise en état, le Plan de gestion des actifs et les procédures de déclaration de la méthode de travail, entre autres).

\* Note : Mise en œuvre (soit les inspections et l'entretien) surveillée avec les entrepreneurs.

## ➤ Encadrement (plan) – Conforme :

- ✓ Plan d'encadrement étoffé (soit le « Plan d'encadrement de la Ligne 1 » d'OC Transpo) – Mis à jour chaque année
- ✓ Les calendriers annuels des activités de surveillance comprennent les systèmes de communications.

## ➤ Encadrement (activités) – Conforme :

- ✓ Personnes-ressources spécialisées exerçant l'encadrement
- ✓ Dossiers confirmant que les responsables de l'encadrement d'OC Transpo surveillent les systèmes de communications

## ➤ Dossiers – Conformés :

- ✓ Dossiers tenus et fournis pour l'encadrement et la correspondance contractuelle

## Possibilités constatées :

- a) Certains dossiers d'encadrement ont été créés dans CleverCAD plusieurs mois après le déroulement des travaux. OC Transpo envisage de mettre en œuvre une ligne de conduite obligeant le personnel à enregistrer les activités d'encadrement dans CleverCAD dans le délai de 30 jours.
- b) Dans la foulée d'une variation du contrat en décembre 2023, on a confié à RTM la responsabilité de l'inspection et de l'entretien des dispositifs du SDIVG installés à l'extérieur du tunnel du Transitway (au centre-ville). Or, les éléments de preuve objectifs fournis par RTM indiquent que les travaux d'inspection du SDIVG se sont déroulés selon une fréquence et une procédure inconstantes. OC Transpo est en train de revoir les processus internes relatifs à la surveillance dans la foulée des variations du contrat.

**Constatations du GTR et de RTM : trois éléments concordants et trois éléments essentiellement concordants**

6 éléments surveillés			
Adoption et orientation	Mise en œuvre	Encadrement	Dossiers
Concordantes	Travaux d'inspection – Essentiellement concordants	Essentiellement concordant	Concordants
	Travaux de réparation – Concordants		
	Formation – Essentiellement concordante		

## Constatations de la surveillance du GTR et de RTM – Synthèse :

- Adoption et orientation – Concordantes :
  - ✓ Le GTR et RTM ont fourni les programmes et les documents (dont le Plan d'entretien et de remise à neuf de RTM, le Plan de gestion des actifs et les procédures de déclaration de la méthode de travail) qui décrivent dans leurs grandes lignes les exigences relatives aux travaux d'inspection et de réparation des systèmes de communications.
- Mise en œuvre (travaux d'inspection) – Essentiellement concordante :
  - ✓ RTM a fourni 800 dossiers d'inspection et d'entretien correspondant aux exigences des programmes.
  - ✓ Le niveau d'exécution est concordant avec l'exception des travaux d'inspection portant sur le SDIVG qui ont été lancés en janvier 2024 dans la foulée d'une variation du contrat.

## ➤ Mise en œuvre (travaux de réparation) – Concordante :

- ✓ L'ASCR a sélectionné un échantillon de dossiers d'inspection dans lesquels on avait relevé des problèmes obligeant à faire des travaux de réparation ou à mettre en œuvre des mesures correctives et a demandé des éléments de preuve tangibles permettant d'évaluer la correction des anomalies.
- ✓ RTM a fourni les bons de travail créés pour corriger tous les problèmes relevés, qui confirment que ces problèmes ont été corrigés et que les dossiers sont clos. L'examen de ces bons de travail révèle un niveau satisfaisant de suivi à partir du dépistage jusqu'à la résolution des problèmes.

## ➤ Mise en œuvre (formation) – Essentiellement concordante\* :

- ✓ Les matrices de formation des employés (soit les techniciens en signaux ferroviaires et en communications) d'Alstom appelés à intervenir dans les travaux d'inspection et d'entretien des systèmes de communications paraissent essentiellement concordantes.

## ➤ Encadrement – Essentiellement concordant\* :

- ✓ RTM a un plan d'encadrement et a mené des vérifications qui portaient expressément sur les systèmes de communications. Or, le Plan d'encadrement de RTM oblige à mener des activités d'encadrement continues qui ne paraissent pas avoir été exercées.

## ➤ Dossiers – Concordants :

- ✓ RTM a un système d'information qui fait état des activités d'inspection et d'entretien des systèmes de communications et qui est utilisé pour les besoins de la surveillance.
- ✓ RTM a fourni des dossiers pour les travaux d'inspection et d'entretien, de même que pour l'encadrement.

\*Note : Les constatations sont traitées dans le processus des interventions correctives. Veuillez consulter les diapositives suivantes.

# Mesures correctives – GTR et RTM

- OC Transpo demande au GTR et à RTM des mesures correctives pour l'ensemble des constatations de l'ASCR :
  - Attentes et délais pour la présentation et la mise en œuvre des mesures correctives spécifiées dans la carte des processus d'OC Transpo.
- On se consacre activement à l'application des mesures correctives :
  - OC Transpo a mobilisé le GTR et RTM et a fait appel à des moyens contractuels pour apporter des solutions.
  - OC Transpo et l'ASCR se réunissent chaque trimestre avec le GTR et RTM pour revoir la situation des mesures correctives et pour apporter rapidement des solutions.
- Progrès accomplis (cf. la diapositive suivante pour consulter le tableau de synthèse) :
  - Depuis la mise en service commercial, l'ASCR a relevé 59 constatations, dont 51 ont été traitées et fermées.
  - 10 constatations ont été fermées depuis le dernier compte rendu présenté au Comité du transport en commun.
  - Parmi les 8 autres constatations (dont le dossier est toujours ouvert) :
    - ✓ 5 se rapportent à la surveillance exercée en 2025 (soit 2 pour le SAET et 3 pour les systèmes de communications)
    - ✓ 1 se rapporte aux « Règlements d'application sur les heures de service » surveillés en 2024
    - ✓ 1 constatation se rapporte aux travaux d'inspection de la voie ferrée
    - ✓ 1 constatation se rapporte au Plan de gestion de la sûreté (soit le Système de détection des intrus passant par les clôtures)
- Malgré la bonne collaboration du GTR et de RTM, il faut compter du temps pour résoudre les problèmes relevés dans certaines constatations afin d'assurer une concordance constante.
  - Les travaux d'inspection (portant par exemple sur la voie ferrée) obligent à faire constamment appel à un niveau élevé d'exécution pour répondre aux exigences de la Ville, ce qui est surveillé dans les activités d'encadrement et dans les rapports mensuels sur les activités.
  - Le dossier des constatations reste ouvert jusqu'à ce que la preuve objective démontre que la solution est concluante au fil du temps.

# Synthèse des mesures correctives – GTR/RTM

SECTEUR/PROGRAMME RÉGLEMENTAIRE	PÉRIODE SURVEILLÉE	NOMBRE DE CONSTATATIONS	NOMBRE DE CONSTATATIONS DONT LE DOSSIER EST CLOS	NOMBRE DE CONSTATATIONS DONT LE DOSSIER EST OUVERT
FORMATION SUR LES RÈGLES – EMPLOYÉS DE L'EXPLOITATION	QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019	1	1	0
TRAVAUX D'INSPECTION DE LA VOIE FERRÉE	PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 2020	8	8	0
TRAVAUX D'INSPECTION DES VLR	TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 2020	5	5	0
TRAVAUX D'INSPECTION DU SYSTÈME CATÉNAIRE	TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 2020	5	5	0
SGSe	DEUXIÈME ET TROISIÈME TRIMESTRES DE 2021	6	6	0
PIU	QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2021	6	6	0
TRAVAUX D'INSPECTION DES VLR, DE LA VOIE FERRÉE ET DU SYSTÈME CATÉNAIRE	DEUXIÈME ET TROISIÈME TRIMESTRES DE 2022	4	3	1
SYSTÈME DE GESTION DE LA SÛRETÉ	QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2022	6	5	1
TRAVAUX D'INSPECTION DES TUNNELS	DEUXIÈME ET TROISIÈME TRIMESTRES DE 2023	5	5	0
TRAVAUX D'INSPECTION DU SCTC	TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 2023	2	2	0
TRAVAUX D'INSPECTION ET DE RÉPARATION DES PONTS	DEUXIÈME ET TROISIÈME TRIMESTRES DE 2024	2	2	0
RÈGLEMENT SUR LES HEURES DE SERVICE DES CONDUCTEURS DE VÉHICULE UTILITAIRE	QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2024	4	3	1
SAET	DEUXIÈME ET TROISIÈME TRIMESTRES DE 2025	2	0	2
SYSTÈMES DE COMMUNICATIONS	QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2025	3	0	3
	TOTAL	59	51	8

Note : La constatation ouverte pour 2022 se rapporte aux travaux d'inspection de la voie ferrée; les dossiers portant sur les travaux d'inspection des VLR et du système caténaire sont clos.

# Synthèses et prochaines activités

- Les activités exercées par l'ASCR en 2025 :
  - Surveillance des travaux d'inspection et d'entretien du SAET et des systèmes de communications
  - Solides résultats du point de vue de la conformité et de la concordance
  - Étude des constatations dans le processus d'application des mesures correctives
  
- Activités prochaines de l'ASCR :
  - Réunion du Conseil municipal le 22 avril 2026
  - Analyse fondée sur les risques à mettre à jour au début de mai afin de finaliser les prochains secteurs à surveiller
  - Deux secteurs de risque à surveiller en 2026 :
    - ✓ Segment 1 : de juin à août
    - ✓ Segment 2 : de septembre à décembre
  - Priorisation continue des mesures correctives